International Challenge for the 90s April 1990

SUSTAINING wetlands

Forum Partners

- Canadian Institute of Planners
- Canadian Wildlife Service, Environment Canada
- Ducks Unlimited Canada
- International Association of Fish and Wildlife Agencies
- National Fish and Wildlife Foundation (USA)
- National Round Table on the Environment and the Economy (Canada)
- National Wildlife Federation (USA)
- Nissan Canada Ltd.
- Royal Bank of Canada
- Sustainable Development, Environment Canada
- Wildlife Habitat Canada

Forum Secretariat

For further information on the Forum and wetland conservation, please contact:

Dr. James H. Patterson
Coordinator, Sustaining Wetlands Forum
Suite 109, 1750 Courtwood Crescent
Ottawa, Ontario, Canada
K2C 2B5

Telephone: (613) 228-2601
FAX: (613) 228-0206

April 1990

Canada Wetland Facts

- Over 127 million ha (14%) of Canada is covered by bog, fen, marsh, swamp and shallow water wetlands.
- Canada's wetlands comprise an estimated 24% of all of the wetlands of the earth.
- Over one seventh of the original pre-settlement wetland area of Canada has been converted to other uses.
- Conversions of wetlands have been severe in some areas such as Central Prairies sloughs (70%), Atlantic salt marshes (65%), urban wetlands (80 to 98%), Pacific estuarine marshes (70%), and southern Ontario and St. Lawrence Valley hardwood and shoreline swamps (70 to 80%).
- Wetlands are critically linked to many of today's major global environmental issues (climate change, freshwater and groundwater quality and supply, the carbon cycle, water and air pollution, soil and water conservation, wildlife habitat).
- Canada's wetlands provide over $10 billion in benefits to Canadians each year.
- No government in Canada today yet has an approved wetland conservation policy in place, although the federal government and at least four provinces are actively developing such policies.
- The majority of wetlands at risk in Canada are in private ownership or on provincial crown land.
- The federal government manages 29% of all of Canada's wetlands, those located on federal lands and waters, particularly in northern territories.
- Canada is a world leader in wetland conservation through designation of 30 Wetlands of International Importance under the Ramsar Convention and support of numerous international initiatives.
- Private sector initiatives have resulted in protection of at least one million hectares of wetlands in Canada.
- On average about $80 million a year will be spent in Canada on wetland conservation by the public and private sectors from the years 1990 to 2005.

Purpose

The purpose of this Forum was to stimulate discussion on opportunities to sustain wetlands by providing the broadest possible environmental and economic benefits to Canada. The process used was a multi-sector national policy forum to develop recommendations for the consideration of the National and Provincial Round Tables on the Environment and the Economy and other appropriate groups. The Forum focussed on the integration of soil, water and wetland conservation initiatives and how these coordinated approaches might generate benefits for all sectors. Particular emphasis was placed on agricultural, municipal, business, and environmental conservation responses to the North American Waterfowl Management Plan, wetland conservation policies, and the sustainable use of wetlands in Canada.

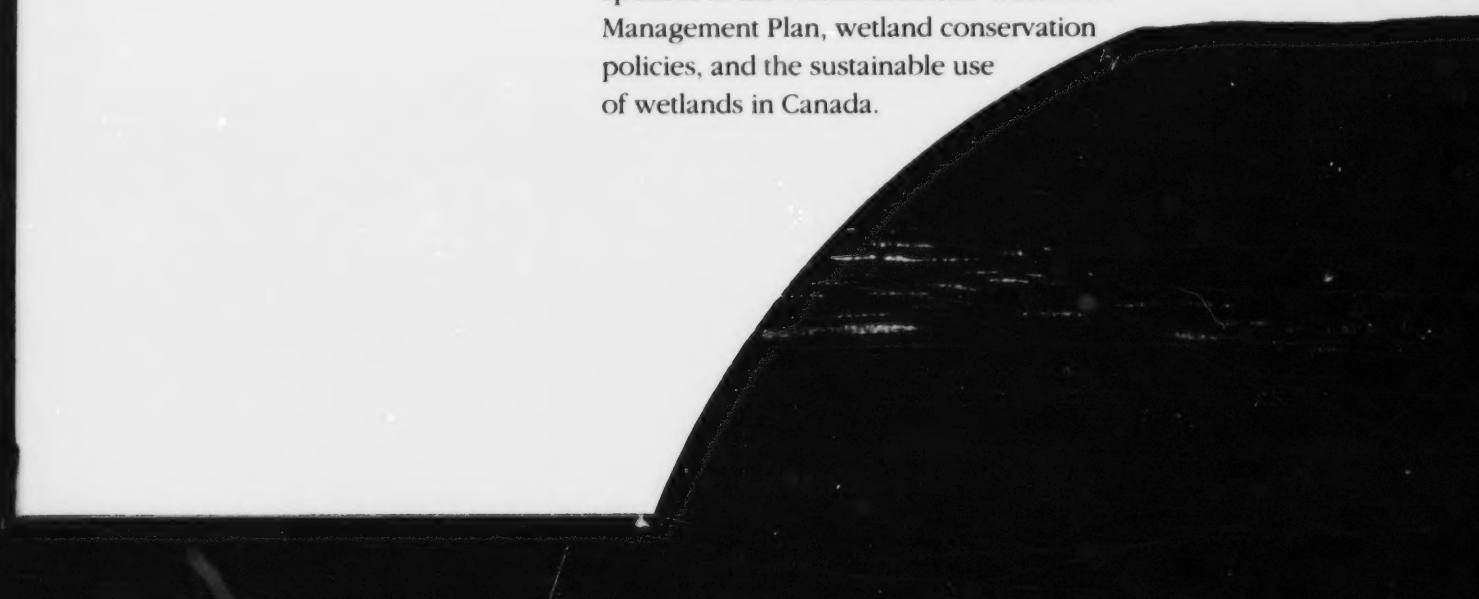

Introduction

Since the World Commission on Environment and Development (Brundtland Commission) released its landmark report "Our Common Future", the notion of sustainable development has gained widespread exposure and acceptance. The concept of linking economic and environmental dimensions into day-to-day decision making to ensure the sustainable use of our natural resources makes basic common sense to people from all walks of life. In spite of the intellectual attractiveness of Brundtland's recommendations, however, much needs to be accomplished if sustainable development is to become a reality.

Past utilization of wetlands in North America provides one of the clearest examples of unsustainable development. While it is true that in certain areas they still exist in abundance, wetlands in vast areas of North America have been severely depleted. Once considered valueless wastelands, such wetlands have been drained, filled or degraded and converted to other uses. It is only recently that we have become aware of the immense values that wetland functions provide, both to the quality of our environment and our economy. In Canada alone, it has been estimated that the economic benefits derived by Canadians from wetland functions, use, and products are worth in excess of $10 billion annually. As some of the most biologically productive and dynamic ecosystems in the world, we are just beginning to realize that our wetlands are truly of global significance. Canada's wetlands encompass almost one quarter of the total global wetland resource base. If we in North America cannot develop instruments to sustain wetlands that make both economic and environmental sense, what hope is there to maintain the vast wetland resources in the developing world?

While the management of North American wetlands has exemplified unsustainable development in the past, wetland conservation provides one of the most tangible opportunities for putting sustainable development into action. Science has clearly demonstrated the value of wetland functions and defined the nature and extent of the problem resulting from the loss of these functions. In terms of maintaining and restoring wetland functions, the solutions also seem clear. What is missing is a national vision that will provide the impetus to move ahead with the task and to help

create public and private sector partnerships that will harness the market place to sustain these ecosystems.

As the first public event convened by the National Round Table on the Environment and the Economy, the *Sustaining Wetlands Forum* held in Ottawa, April 9-11, 1990 was a milestone towards sustainable development in Canada. The Forum was neither a beginning nor an end, but rather a catalytic step in a long-term process. The purpose of the Forum was twofold: first, to highlight the environmental and economic significance of wetlands; and second, to break down intersectoral barriers and foster the partnerships by different interest groups that must be formed if practical and effective solutions to environmental problems are to be found. It was successful on both counts.

Public and private sector conservation organizations have shown insight and leadership in wetlands conservation. The Ramsar Convention on Wetlands of International Importance and the precedent-setting North American Waterfowl Management Plan have demonstrated that multinational and multisectoral partnerships and commitments can function very effectively when they are working towards a common interest.

The *Sustaining Wetlands Forum* served as a catalyst to bring even more diverse interests together. It demonstrated that new partnerships do work. The Forum exemplified Round Tables in action and underscored the need to continue this type of dialogue at national, provincial and local levels. The Forum recognized that resolving environmental issues is not just the responsibility of government, but must include all representative groups and interests.

The thoughtful presentations of prominent speakers, including the Prime Minister of Canada, the Premier of Saskatchewan, a former Premier of Quebec, and the Vice-President of the Business Council on National Issues, underscored the fact that wetland conservation is an important environmental and economic issue that now is well recognized on the national scene. This was also indicated by the time and effort that over two hundred representatives of the business, agriculture, planning and environmental conservation communities put into four sectoral workshops. The Forum demonstrated that people from totally different backgrounds and perspectives can indeed work together openly and constructively without resorting to dogma or endless debates of principle.

There was a feeling that the group came and saw the issue, but had yet to conquer it. There were many important players from both sides of the Canada – United States border representing a great diversity of interests. There was a remarkable current of consistency in recognizing the absolute requirement for an integrated approach to conservation of wetlands as components of the overall landscape.

While recognizing wetland conservation as a globally important environmental and economic issue, the Forum concluded that sustaining wetlands on a global scale would only come about from the cumulative result of individual land use decisions in our respec-

tive backyards. As well, it was recognized that wetland issues do not stand alone. They must be viewed in the context of managing these ecosystems for many uses, in ways that make both economic and environmental sense and that do not impair ecosystem functions.

The workshops undertaken at the *Sustaining Wetlands Forum* have resulted in a series of over 70 recommendations for action developed by and targetted with respect to four national sectors: business, agriculture, planning and environmental conservation. These recommendations deal with a range of critical issues including development or modification of policies and legislation, review of codes of practice, public and political awareness and education, direction to planning and management, research, monetary incentives and program tools and delivery. These are presented in the four sections that follow with excerpts from comments by the speakers at the Forum. While these recommendations cover a broad range of concerns and influence, the key element is that they do not require significant amounts of new funding or programs to be put into place.

The *Sustaining Wetlands Forum* was a positive step towards establishment of a national vision for wetland conservation and management. As we enter the decade of the 1990s, the collective will of Canadians and their leaders will see the benefits to be derived from initiatives such as the North American Waterfowl Management Plan and a vast array of wetland conservation programs. We will put in place effective interlocking and

"Sustainable development is about taking different interests and making them work, both in an environmental and an economic sense. It seems so simple when all of the disparate interests involved take a step backwards and look at what they have in common. That is partnership and that is what sustaining wetlands is all about."

DR. DAVID JOHNSTON, CHAIR, NATIONAL ROUND TABLE ON THE ENVIRONMENT AND THE ECONOMY

mutually supporting wetland conservation policies and initiatives recognizing the diverse interests and needs of all sectors of the Canadian economy. Canada will be seen as an example to the world for sustaining the wetland resource not only nationally and regionally, but also internationally. Wetlands will be seen as an exciting, important part of Canadian life.

An Organizing Committee for the Forum resulted from the major contributions of both staff time and resources by Ducks Unlimited Canada (T. Dupuis, J. Patterson), The National Round Table on the Environment and the Economy (M. Kelly, E. Mikkelborg), Canadian Wildlife Service, Environment Canada (A. Kaarik, J. McCuaig), Sustainable Development Branch, Environment Canada (C. Rubec), and Wildlife Habitat Canada (K. Cox).

However, the Organizing Committee did not act alone in making the Sustaining Wetlands Forum happen. The significant contribution of writing teams to develop draft recommendations for discussion, the leadership of twenty workshop facilitators and rapporteurs from many different agencies across Canada, and the timely, excellent contracted services of A.S.A.P. Management Services Ltd. (L. Anderson), Maruska Studios Ltd., and Continental Golin /Harris Communications Ltd., are all acknowledged with the most sincere appreciation by the Committee.

Agriculture Recommendations

Incentives and Disincentives

1 All public and private sector organizations with an interest in wetlands should work to develop effective mechanisms and appropriate compensation levels for the transfer of funds from the beneficiaries of wetlands protection to those who incur the associated costs (primarily landowners).

2 Provinces and municipalities should review and, where necessary, revise land assessment and taxation systems to ensure that they do not discourage wetland conservation. For exampie, tax assessments should be based on existing rather than potential uses.

3 Municipalities should be compensated by the province or private sector organizations for losses in their tax base resulting from revisions in assessment procedures related to wetland conservation.

4 Income received by landowners from habitat easement agreements should not be taxable.

5 The income tax act should be revised to reduce incentives for land clearing and drainage.

6 The public and private sectors should compensate landowners for wetland habitat enhancement and conservation farming practices.

7 Agriculture Canada should examine both the feasibility and the acceptability of implementing proceJures for cross-compliance which would make receipt of income support payments conditional upon farmers adopting acceptable management practices for agricultural soil and water.

8 Federal and provincial governments should implement an enhanced program of crop damage prevention and compensation.

9 Governments should restructure the framework of agricultural support programs so as to simultaneously enhance natural resource conservation efforts and reduce vulnerability under international trade agreements.

Research

10 Environment Canada should assume a lead role in sponsoring research into the development and use of suitable methods, including if necessary a modified Canadian wetland classification system, to assist in targeting resources and actions to priority areas for wetland conservation.

11 The Federal-Provincial Committee on Land Use should be charged with actively promoting coordinated wetland research and annually reporting on the status of wetland research efforts across Canada.

12 Federal and provincial agricultural programs should give greater emphasis to research on the environmental impacts of agricultural production.

Education, Extension and Information

13 Public and private sector organizations should develop more effective means to inform the general public as well as policy makers about the net benefits of providing public support for wetland conservation.

14 Wildlife, habitat, hunting and related special interest groups should educate their membership on responsible resource use, which must include respect for landowners' concerns.

"Everything possible must be done to save wetlands, even though this will mean drastic changes in agricultural practices. This has become one of the most pressing resource management issues in our province. To many people the enormity of this problem is downright intimidating, but it is one which we are prepared to tackle, and one which we are tackling. Farmers are very concerned about environmental issues, like wetlands. However, we can have all the money in the world to protect wetlands, but if the farmer doesn't see that it is in his best interests to do so in his day-to-day land use decisions, it won't happen.

The North American Waterfowl Management Plan is a revolutionary step in bilateral wildlife management. Protection of this unique resource is crucial. This Plan and the Canada-Saskatchewan Soil Conservation Agreement are significant steps towards the goal of sustainable development."

THE HONOURABLE GRANT DEVINE, PREMIER OF SASKATCHEWAN

15 Provincial and territorial education authorities, other relevant agencies, and non-government organizations should collaborate in the development of information and awareness packages which will improve understanding of the importance of wetlands and sensitize students to the special needs and concerns of farmers and other landowners.

16 Governments should develop more effective extension services to assist farmers in making land management decisions that integrate wildlife and habitat interests with agricultural production.

Agricultural Policy Reform

17 Federal, territorial, and provincial departments and agencies concerned with agriculture should complete assessments of all programs and policies affecting agricultural land use, and present the results to the National and Provincial Round Tables on the Environment and the Economy.

18 The National and Provincial Round Tables on the Environment and the Economy should jointly sponsor a national workshop involving all stakeholders for the purpose of developing specific recommendations for agricultural policy and program adjustment to ensure that all programs and policies are neutral or positive for conservation of wetlands.

19 Agriculture Canada should consider, in the course of its Agriculture Policy Review, the recommendations in the report "Common Ground" produced by Wildlife Habitat Canada.

20 Federal, territorial, and provincial agriculture departments should jointly design and implement a farm income support program that is not linked to production of commodities.

21 The Canadian Wheat Board should revise the basis for the quota allocation formula to grain volume rather than current acreage.

22 Annual Western Grain Transportation Act benefits should be paid directly to farmers in order to promote diversification of livestock and other kinds of food production in the Prairie provinces.

23 Agriculture Canada Permanent Cover Programs in Western Canada should be expanded and extended so that more marginal land, including wetlands, may be removed from annual cultivation.

Business Recommendations

Business Practice

24 An Environmental Code of Conduct which is industry specific should be developed.

25 Canadian businesses should take proactive positions on environmental issues and the use of natural resources, including wetlands, and effectively communicate these positions to other businesses, governments, and the public.

26 Business practices and their effects on wetlands should be assessed by developing environmental self-assessment procedures such as environmental audits.

27 Partnerships should be created to develop business opportunities that help to achieve a healthy environment and protect wetlands.

Education and Information

28 Canadian businesses should educate their employees on how to deal with environmental issues; on how to comply with environmental laws; and on how to understand the benefits of implementing environmentally sound practices.

"If we are to meet the challenges ahead for wetland conservation, there will have to be great reliance on the ability of private sector organizations to take the initiative, to define the environmental agenda, and to raise the necessary money to get on with the job. And we must start today.

We must pay more than lip service to the environment; we must do more than study problems only to produce lengthy recommendations that go unread because they are politically or economically unrealistic. We must change established patterns of thought and lifestyle. It will not be easy."

MR. PETER VIVIAN, VICE-PRESIDENT, BUSINESS COUNCIL ON NATIONAL ISSUES

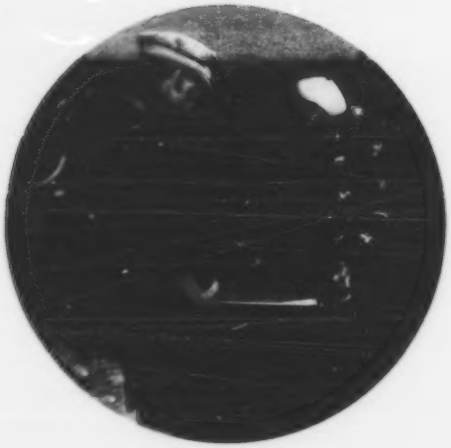

29 Businesses should establish, together with governments, a list of information sources to help businesses understand wetland issues and regulations and find solutions to related environmental problems.

30 Accumulated environmental expertise developed by businesses concerning wetlands protection and management should be shared.

Planning and Management

31 Research on and the promotion of the creation of wetlands for water quality management purposes should be undertaken by Canadian businesses.

32 Businesses should incorporate in their plans comprehensive mitigation, rehabilitation and enhancement measures for affected wetland areas.

33 In order to help maximize local benefits from wetland conservation and use, local and regional business organizations should be formed and supported.

34 The formation and coordination of committees in existing business organizations to focus interest on wetland conservation and related environmental issues should be encouraged.

Municipal and Regional Planning Recommendations

Setting National Goals

35 Recognizing the accepted global values of wetlands, "no net loss of wetland functions" in Canada should be established as a national goal.

36 Each level of government in Canada should have a clear statement of goals and policies with respect to wetland conservation and protection.

37 Each jurisdiction should have comprehensive wetland policy and legislation requiring local authorities to respect wetland values in their decision making processes.

38 Conservation should be an explicit goal and responsibility of all government departments and agencies having programs affecting wetlands, and of all environmental impact assessment processes in Canada.

39 All levels of government should develop practical and measurable targets for protection and preservation of wetlands and should cooperate in the development and implementation of means for their achievement including acquisition of specific strategic sites.

Environmental Awareness and Public Education

40 The values of wetlands should be made known to the public and to decision makers through the cooperation of governments, non-government organizations, educational institutions, and the media.

41 Ministries of Education should develop teaching modules on environmental ethics and sustainable development, including specific units on wetlands.

42 All professional planners should have an understanding of the basic principles of ecology. This should be a component of university planning programs and a requirement for membership in Canadian professional associations of planners. Such training should also be included in professional skills upgrading programs.

43 All Canadian professional associations of planners should incorporate a commitment to conservation and environmental protection in their codes of professional ethics.

Support for Local Decision Making

44 Federal, provincial, and territorial governments should provide funding for local governments, non-government organizations, conservation bodies, and others to ensure access to information, advice, expertise and legal assistance to intervene in wetland development issues.

45 National non-government organizations with wetland expertise should provide support to local bodies to intervene in wetland development disputes of local or regional significance.

46 The actions of conservation organizations should be acknowledged as being beneficial to the community such that, through charitable status, such organizations can present their case to decision makers on the same tax footing (e.g. on a level playing field) as now available to the corporate sector.

47 The public should be involved early and effectively in decisions affecting local wetlands. This requires public consultation by governments and proponents of wetland development.

Legislative Powers and Policies

48 Federal, provincial and territorial governments should prepare sustainable development strategies to provide a general framework for land use planning, economic development, and conservation in each jurisdiction.

"We view our continued close work with Canada on the implementation of the North American Waterfowl Management Plan as a top national priority. We have a long history of working together to resolve natural resource problems. For decades, for instance, Canada and the United States have cooperated on waterfowl research and preservation. Our habitat preservation plans have been augmented by another joint effort: the North American Wetlands Conservation Council (USA). It will make recommendations on the acquisition and restoration of wetlands in the United States in order to cultivate partnerships and move towards President Bush's objectives of making protection, recovery, restoration, and renewal of wetlands a moral imperative – a legacy to inspire every citizen of North America."

MR. DON KNOWLES, DEPUTY UNDER SECRETARY, UNITED STATES DEPARTMENT OF THE INTERIOR

49 In each province and territory, a comprehensive system of regional planning areas should be established, with boundaries that take natural characteristics such as watersheds into account, to provide suitable geographical units for ecosystem-based land use planning and the coordination of municipal, conservation, and resource use planning.

50 The governments of each province and territory should establish a general framework for land use and conservation policies, with legal force to govern both the plans and programs of government departments and agencies, and regional and local land use planning.

51 Governments and their agencies should be subject to the same rules as private land and property owners.

52 Governments should use legislation or regulation in preference to weaker instruments such as policies or guidelines to control wetland use. Examples could include:
- Agricultural land preservation legislation
- United States Title 404 Legislation
- Environmental Bill of Rights

53 The onus of proof on wetland land use decisions should be reversed by establishing a process which causes proponents to have to prove there is no significant loss relative to an overall objective of "no net loss of wetland functions".

Modifying Existing Policies and Programs

54 Governments should eliminate policies and funding for programs which directly encourage wetland destruction and should redirect funds to wetland preservation and restoration (i.e. use of quota systems and subdivision regulations, and revision of freight rates, land clearing, and drainage subsidies).

55 All government policies and programs should be reviewed to determine whether they promote wetland degradation and be modified or eliminated if found to be detrimental.

Management Tools

56 Governments should provide a comprehensive base of information on the occurrence, characteristics, and trends of use of wetlands in support of better integration of wetland values and functions into the decision making process at all levels.

57 The federal government, in collaboration with other governments and non-government organizations should develop more effective evaluation procedures for wetlands, to replace traditional cost-benefit analyses, and to better demonstrate the full range of wetland values.

58 Cumulative effects of many small wetland losses are important and too little is known of the consequences and how to deal with these losses. Governments should recognize cumulative effects in their planning. Furthermore, federal, provincial, and territorial governments should fund research into the evaluation of better planning methods to deal with cumulative effects.

59 Alternatives to the adversarial approach should be explored and encouraged (e.g. mediation, cooperative management strategies); incentives should be used to encourage wetland conservation; and disincentives should be removed.

60 Greater use of caveats, conservation easements, and similar instruments should be made in promoting wetland conservation.

61 Use of the tax system to compensate for conservation and protection of wetlands should be explored.

62 In cooperation with private enterprise and non-government organizations, governments should continue to utilize acquisition as a selective tool for conservation of higher priority wetlands especially those under immediate threat.

Wildlife and Environmental Conservation Recommendations

Policy and Legislation

63 The National Round Table on the Environment and the Economy, in conjunction with federal, provincial, territorial, municipal and private sector partners, should establish an interjurisdictional Wetlands Task Force comprised of representatives from university, government and non-government organizations to facilitate the development of comprehensive, mutually supporting Canadian wetland policies in all jurisdictions by April 1991.

64 Due to the multi-disciplinary nature of Round Tables, the recommendations they develop should be directed to the highest levels of government in the absence of procedures for resolving land use conflicts.

65 Existing wetland regulations should be enforced and strengthened with adequate budgetary support.

Planning and Evaluation

66 The National Round Table on the Environment and the Economy should further direct a Wetlands Task Force to develop a Canadian Wetland Conservation Program and Canadian Wetland System Plan.

67 Federal, provincial and territorial jurisdictions should work within the context of this Canadian Wetland System Plan.

68 All jurisdictions in Canada should recognize the value of the holistic approach to wetland conservation and the value of wetlands in relation to other land uses.

69 The development of community conservation strategies should be encouraged by all levels of government.

"Appropriate processes are critical to good decision making and we feel the North American Wetlands Conservation Council (Canada) will make an important contribution to the decisions that affect the future of our environment. The Federal Government is committed to make Canada, by the year 2000, the industrialized world's most environmentally friendly country. This new Council will review proposals for Canadian projects and programs to be financed under the North American Waterfowl Management Plan and advise the federal Minister of the Environment on their implications and effects."

DR. LEN GOOD, DEPUTY MINISTER, ENVIRONMENT CANADA

Program Delivery

70 Wetland conservation programs should maintain and enhance biodiversity and wetland functions to secure benefits to society and wildlife.

71 Successful examples of sustainable wetland development, especially those examples dealing with areas of shared resources such as migratory birds and fish, should be provided to other countries.

Education and Awareness

72 Education and information programs should be developed and delivered to target groups, such as landowners, legislators, and professionals, that have an impact on wetland conservation and development.

Research and Assessment

73 The National Round Table on the Environment and the Economy should also direct a Wetlands Task Force to develop a Report on National Wetlands Research Needs and Priorities to guide future research activities in all jurisdictions.

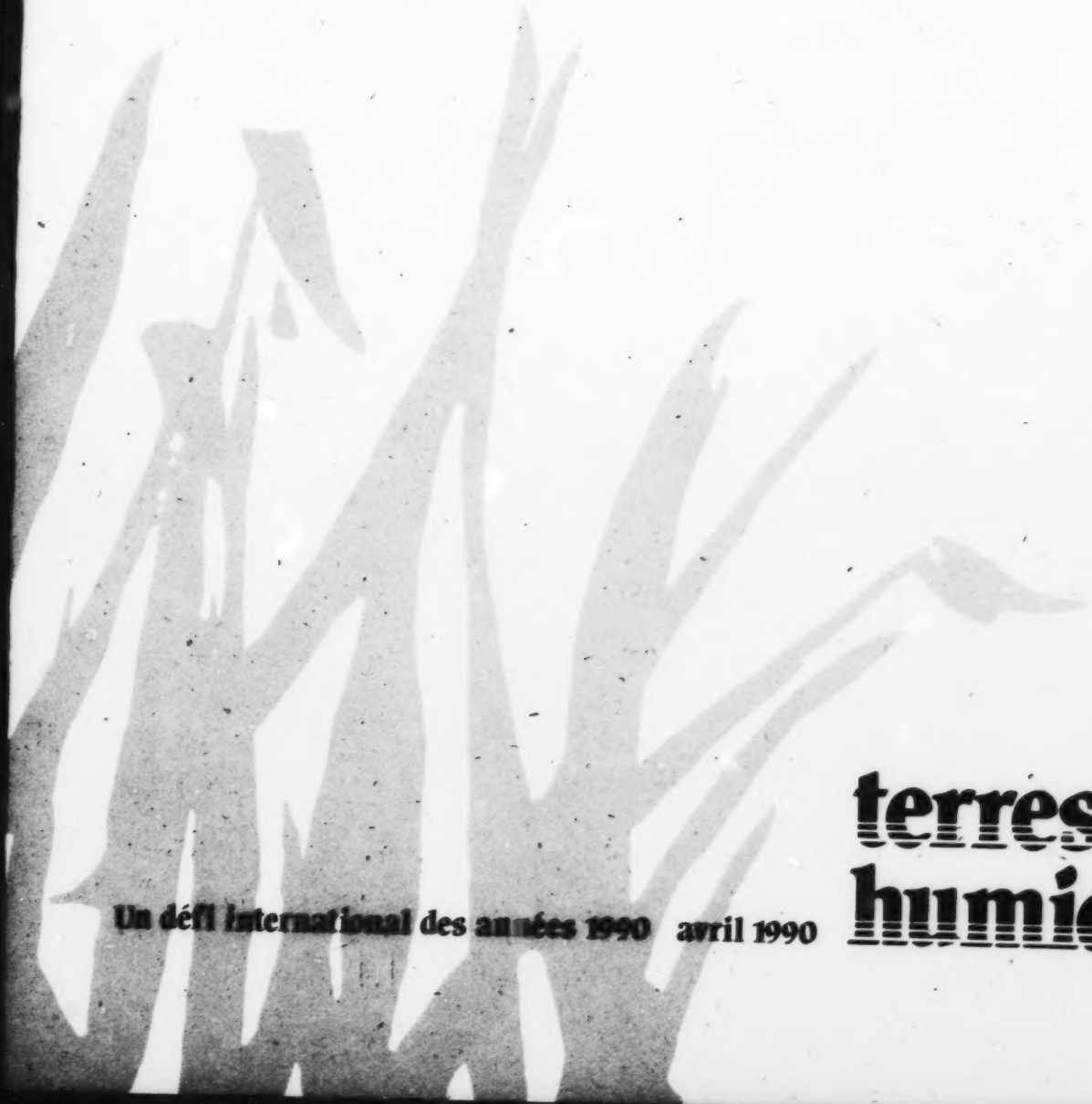

terres humides

Un défi international des années 1990 avril 1990

Partenaires du forum

- Institut canadien des urbanistes
- Service canadien de la faune, Environnement Canada
- Canards Illimités Canada
- International Association of Fish and Wildlife Agencies
- National Fish and Wildlife Foundation (États-Unis)
- Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (Canada)
- National Wildlife Federation (États-Unis)
- Nissan Canada
- Banque Royale du Canada
- Développement durable, Environnement Canada
- Habitat faunique Canada

Secrétariat du forum

Pour plus de renseignements sur le Forum et la conservation des terres humides, n'hésitez pas à communiquer avec:

M. James H. Patterson
Coordonnateur,
Forum sur les terres humides durables
Bureau 109, 1750, Courtwood Crescent
Ottawa (Ontario) Canada
K2C 2B5

Téléphone : (613) 228-2601
Télécopieur : (613) 228-0206

Avril 1990

Données sur les terres humides du Canada

- Plus de 127 millions d'hectares (14%) du territoire canadien sont constitués de bogs, de fens, de marais, de marécages, et de terres humides des eaux peu profondes .
- On estime que les terres humides du Canada représentent 24% de toutes les terres humides de la terre.
- Plus d'un septième des terres humides originales du Canada d'avant la colonisation ont été converties à d'autres usages.
- La conversion des terres humides a été intensive dans certaines régions. C'est le cas des marécages des Prairies centrales (70%), des marais salants de l'Atlantique (65%), des terres humides urbaines (de 80 à 98%), des marais des estuaires du Pacifique (70%) ainsi que des marécages de feuillus et des marécages en bordure de rivière du sud de l'Ontario et de la vallée du Saint-Laurent (de 70 à 80%).
- Les terres humides sont aujourd'hui au coeur des principaux problèmes environnementaux du monde (changements climatiques, qualité de l'eau douce et des nappes phréatiques, approvisionnement en eau, cycle de carbone, pollution de l'eau et de l'air, conservation des sols et de l'eau, habitat de la faune).
- Les terres humides du Canada représentent des retombées de plus de 10 milliards de dollars chaque année pour les Canadiens.
- Aucun des pouvoirs publics du Canada n'a actuellement de politique approuvée de conservation des terres humides, même si le gouvernement fédéral et au moins quatre provinces travaillent activement à se doter d'une telle politique.
- Au Canada, la majorité des terres humides menacées sont des propriétés privées ou des terres provinciales de la Couronne.
- Le gouvernement fédéral gère 29% de toutes les terres humides du Canada, à savoir celles qui sont propriété fédérale (terres et eaux), en particulier dans les territoires du Nord.
- Le Canada joue un rôle international de premier plan en matière de conservation des terres humides. Il compte 30 terres humides d'importance internationale en vertu de la Convention de Ramsar et accorde son appui à de nombreuses initiatives internationales.
- Les initiatives du secteur privé ont abouti à la protection d'au moins un million d'hectares de terres humides au Canada.
- Au Canada, environ 80 millions de dollars seront consacrés en moyenne, annuellement, à la conservation des terres humides par les secteurs public et privé au cours des années 1990 à 2005.

Objectif du Forum

L'objectif du Forum était de favoriser les débats sur les mécanismes qui pourraient permettre de protéger les terres humides en assurant le maximum d'avantages environnementaux et économiques possibles au Canada. L'enceinte choisie était un forum national et multisectoriel sur les politiques chargé de formuler des recommandations à présenter à l'étude des tables rondes nationale et provinciales sur l'environnement et l'économie ainsi qu'aux autres groupes intéressés. Le Forum s'est intéressé avant tout à l'intégration des initiatives de conservation du sol, de l'eau et des terres humides et s'est attaché à déterminer de quelle façon ces mesures concertées pourraient avoir des retombées bénéfiques pour tous les secteurs. L'accent a été mis en particulier sur les actions de conservation entreprises par le milieu agricole, les municipalités, les entreprises et les organismes voués à la conservation de l'environnement pour la mise en oeuvre du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine, des politiques de conservation des terres humides et de l'utilisation durable des terres humides au Canada.

Introduction

Depuis que la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (Commission Brundtland) a déposé son rapport marquant « Notre avenir à tous », la notion de développement durable a été largement discutée et acceptée. L'idée de lier les dimensions économique et environnementale à la prise de décisions quotidiennes pour assurer l'utilisation durable de nos ressources naturelles découle du simple bon sens pour les gens de tous horizons. En dépit de l'attrait intellectuel des recommandations du rapport Brundtland, il reste encore beaucoup à faire pour que le développement durable devienne une réalité.

Le sort qui était réservé dans le passé aux terres humides de l'Amérique du Nord constitue l'un des exemples les plus évidents d'un mode de développement qui ne saurait durer. S'il est vrai que dans certaines régions les terres humides sont abondantes, dans de vastes régions de l'Amérique du Nord leur nombre a gravement diminué. Autrefois considérées comme sans intérêt, ces terres humides ont été asséchées, comblées ou dégradées et converties à d'autres usages. Ce n'est que récemment que nous avons pris conscience du rôle capital des terres humides dans la qualité de notre environnement et de notre économie en raison de leurs fonctions essentielles. Au Canada seulement, on a évalué que les avantages économiques tirés par les Canadiens des fonctions, de l'utilisation et des produits des terres humides sont de l'ordre de plus de 10 milliards de dollars annuellement. Nous venons tout juste de comprendre qu'étant donné que nos terres humides abritent certains des écosystèmes les plus productifs et dynamiques du monde sur le plan biologique, elles ont véritablement une importance mondiale. Les terres humides du Canada représentent près d'un quart de la totalité des terres humides du monde. Si nous, habitants de l'Amérique du Nord, nous révélons incapables d'élaborer des mécanismes valables tant sur le plan économique que sur le plan de l'environnement pour assurer la durabilité des terres humides, quel espoir y a-t-il de conserver les immenses ressources des terres humides des pays en développement ?

Si la façon dont les terres humides ont été gérées en Amérique du Nord apparaît comme un modèle de développement non durable, la conservation des terres humides qui restent nous offre l'une des possibilités les plus concrètes de mettre en oeuvre le

développement durable. La science a clairement démontré la valeur des fonctions des terres humides et défini la nature et l'étendue du problème qui résulte de la perte de ces fonctions. Si nous voulons conserver et restaurer les fonctions des terres humides, les solutions semblent également évidentes. Ce qui manque, c'est une perspective nationale qui donnera l'élan voulu pour passer à l'action et qui aidera à la mise en place d'associations regroupant pouvoirs publics et secteur privé et capables d'utiliser le marché pour assurer la durabilité de ces écosystèmes.

Première manifestation publique organisée par la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, le ***Forum sur les terres humides durables*** qui s'est tenu à Ottawa du 9 au 11 avril 1990 constitue une étape cruciale dans la mise en oeuvre du développement durable au Canada. Le Forum n'est ni un commencement ni une fin, mais plutôt un catalyseur dans un processus à long terme. L'objectif du Forum était double: d'abord, mettre en évidence l'importance environnementale et économique des terres humides et en second lieu, renverser les barrières intersectorielle et favoriser les associations de différents groupes d'intérêt qu'il convient absolument de constituer si l'on veut trouver des solutions pratiques et efficaces aux problèmes de l'environnement. Le Forum a été une réussite sur les deux plans.

Les organismes de conservation des secteurs public et privé ne manquent ni d'ouverture d'esprit ni de leadership en matière de conservation des terres humides et la Convention de Ramsar sur les terres humides d'importance internationale de même que le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine ont démontré que les associations et les accords multinationaux et multisectoriels peuvent fonctionner très efficacement lorsque les parties intéressées travaillent dans leur intérêt commun.

Le ***Forum sur les terres humides durables*** a servi de catalyseur pour regrouper des intérêts encore plus divers. Il a prouvé que les nouvelles associations fonctionnent. Le Forum a montré les Tables rondes en action et souligné la nécessité de poursuivre ce type de dialogue à l'échelle du pays, des provinces et des localités. Les participants au Forum ont reconnu que la résolution des problèmes environnementaux n'incombait pas exclusivement au gouvernement, mais nécessitait l'intervention de tous les groupes et intérêts représentatifs.

Les vues profondes exprimées par des orateurs prestigieux, dont le Premier ministre du Canada, le Premier ministre de la Saskatchewan, un ancien Premier ministre du Québec et le vice-président du Conseil canadien des chefs d'entreprise ont souligné combien la conservation des terres humides était une question environnementale et économique d'importance capitale, dont on a maintenant bien conscience sur la scène nationale. Cette idée a également été corroborée par le temps et les efforts consacrés par plus de 200 représentants du milieu de l'industrie et des affaires, du secteur de l'agriculture et des organismes voués à la planification et à la conservation de l'environnement répartis dans quatre ateliers sectoriels. Le Forum a démontré que des personnes de

milieux et d'idées totalement différents n'en sont pas moins capables de travailler ensemble, de façon ouverte et constructive, sans tomber dans le dogmatisme ou d'interminables discussions de principe.

On avait le sentiment que le groupe connaissait la difficulté, mais se devait encore de la surmonter. De nombreuses personnalités venues des deux côtés de la frontière canado-américaine et représentant une grande diversité d'intérêts ont participé aux activités. Tous les participants se sont remarquablement accordés sur l'importance de reconnaître l'absolue nécessité d'une approche intégrée à la conservation des terres humides comme éléments du paysage global.

Tout en étant conscient de l'importance mondiale sur le plan environnemental et économique de la conservation des terres humides, les participants en sont arrivés à la conclusion que la conservation des terres humides à l'échelle mondiale ne pourrait être que le résultat cumulatif de décisions individuelles d'aménagement des terres de la part des responsables. Il a été reconnu par ailleurs que le problème des terres humides n'est pas un problème isolé. Leur gestion doit être considérée dans le contexte d'une gestion polyvalente de ces écosystèmes afin d'avoir de saines retombées économiques et environnementales sans entraver les fonctions des écosystèmes.

Les ateliers organisés dans le cadre du *Forum sur les terres humides durables* ont abouti à une série de plus de 70 recommandations de mesures émanant de quatre secteurs nationaux et destinées à être mises en oeuvre par ces secteurs eux-mêmes, à savoir : les milieux des affaires et l'agriculture, ainsi que la planification et la conservation de l'environnement. Ces recommandations abordent toute une gamme de questions critiques, y compris l'élaboration ou la modification des politiques et des lois, l'examen des codes de pratique, la sensibilisation et l'éducation du public et des milieux politiques, l'orientation de la planification et de la gestion, la recherche, les subventions et l'application de programmes à titre d'outils. Ces recommandations sont présentées dans les quatre sections qui suivent avec des extraits des observations des orateurs du Forum. Bien que ces recommandations couvrent une large gamme de préoccupations et d'idées, l'élément primordial est qu'elles ne nécessitent pas la mise en oeuvre d'une quantité importante de nouvelles subventions ou de nouveaux programmes.

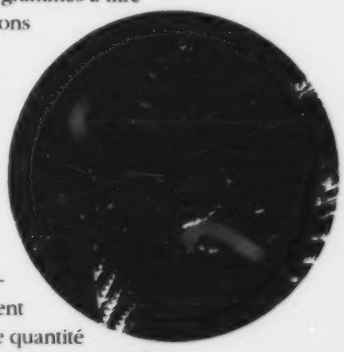

Le *Forum sur les terres humides durables* a été une étape positive dans l'établissement d'une perspective nationale de conservation et de gestion des terres humides. À mesure que nous avancerons dans la décennie des années 1990, les Canadiens et les Canadiennes, qui ont fait connaître leur volonté collective, et leurs leaders verront les avantages qui découlent d'initiatives comme le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine et de l'importante batterie de programmes de conservation des terres humides. Nous mettrons en place des

«Le développement durable consiste à réunir des groupes d'intérêt différents et à les faire travailler à la fois en faveur de l'environnement et de l'économie. Les choses paraissent si simples lorsque tous les groupes d'intérêt disparates visés prennent du recul et examinent ce qu'ils ont en commun. C'est ce qu'on appelle une association et la conservation des terres humides ne requiert rien d'autre.»

M. DAVID JOHNSTON, PRESIDENT, TABLE RONDE NATIONALE SUR L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉCONOMIE

politiques et des programmes efficaces de conservation des terres humides qui, reposant sur la concertation et sur le soutien mutuel, tiendront compte des divers intérêts et besoins de tous les secteurs de l'économie canadienne. Le Canada sera un modèle pour le monde en matière de conservation des ressources des terres humides, non seulement sur le plan national et régional, mais également à l'échelle internationale. Les terres humides seront considérées comme un élément passionnant et essentiel de la vie canadienne.

Le comité organisateur du Forum a été mis en place grâce à d'importantes contributions en temps et en argent émanant de Canards Illimités Canada (T.Dupuis, J.Lacroix, J.Patterson), de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (M.Kelly, E. Mikkelborg), du Service canadien de la faune d'Environnement Canada (A.Käärik, J.McCuaig), de la Direction du développement durable d'Environnement Canada (C. Rubec) et d'Habitat faunique Canada (K.Cox).

Toutefois, le Comité organisateur n'a pas été seul à prendre les mesures nécessaires à la réalisation du Forum sur la conservation des terres humides. Nous nous devons de souligner la participation dynamique des équipes de rédaction qui ont formulé les recommandations préliminaires sur lesquelles ont porté les discussions, les responsabilités assumées par vingt directeurs et rapporteurs de nombreux organismes canadiens différents dans une suite d'ateliers et les excellents services assurés par les organismes recrutés par contrat, à savoir A.S.A.P. Management Services Ltd. (L.Anderson), Maruska Studios Ltd. et Continental Golin/Harris Communications Ltd.

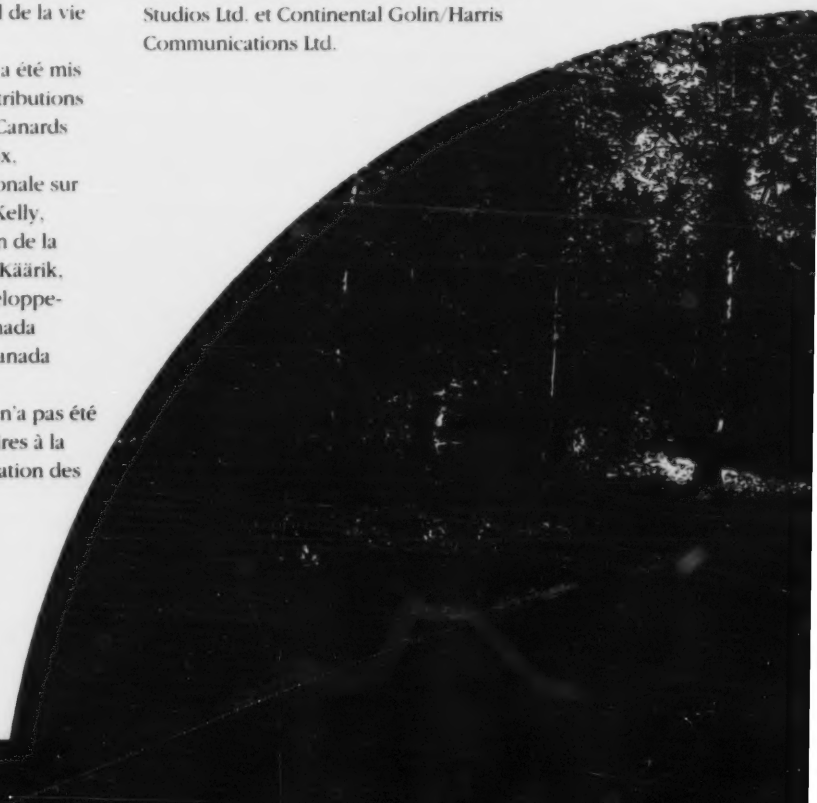

Recommandations agricoles

Mesures incitatives et obstacles

1 Tous les organismes des secteurs public et privé intéressés par les terres humides devraient travailler à élaborer des mécanismes efficaces et à prévoir des dédommagements appropriés pour le transfert de fonds de ceux qui bénéficient de la protection des terres humides à ceux qui assument les coûts de cette protection (essentiellement les propriétaires).

2 Les provinces et les municipalités devraient examiner et, le cas échéant, réviser leurs systèmes d'évaluation et d'imposition foncières afin de s'assurer qu'ils ne découragent pas la conservation des terres humides. L'établissement des rôles, par exemple, devrait être fondé sur les modes d'exploitation réels plutôt que sur les possibilités.

3 Les municipalités devraient être indemnisées par la province ou par les organismes du secteur privé des pertes d'impôts fonciers résultant de la révision des mécanismes d'évaluation liée à la conservation des terres humides.

4 Les recettes perçues par les propriétaires à la suite des accords de servitude de l'habitat ne devraient pas être taxables.

5 La Loi de l'impôt sur le revenu devrait être révisée pour réduire les subventions au défrichement et à l'assèchement des terres.

6 Les secteurs public et privé devraient indemniser les propriétaires pour l'amélioration de l'habitat des terres humides et l'adoption de méthodes agricoles favorisant la conservation.

7 Agriculture Canada devrait étudier la faisabilité et la recevabilité de la mise en oeuvre de mécanismes d'observance intégrale qui assujettiraient les paiements de soutien du revenu à la condition que les agriculteurs adoptent des méthodes de gestion acceptables des terres agricoles et des plans d'eau.

8 Les gouvernements fédéral et provinciaux devraient mettre en place un meilleur programme de prévention et d'indemnisation des dommages aux cultures.

9 Les gouvernements devraient restructurer les programmes de subventions agricoles de façon à favoriser les efforts de conservation des ressources naturelles et à réduire simultanément la vulnérabilité des agriculteurs aux accords commerciaux internationaux.

Recherche

10 Environnement Canada devrait jouer un rôle de premier plan dans le parrainage de la recherche sur la mise au point et l'utilisation de méthodes convenables incluant, si nécessaire, un système modifié de classification canadienne des terres humides, pour aider à acheminer les ressources et les actions de conservation des terres humides dans les secteurs prioritaires.

11 Le Comité fédéral-provincial de l'aménagement des terres devrait être chargé de promouvoir activement des recherches concertées sur les terres humides et de présenter un rapport annuel sur la situation des projets de recherche sur les terres humides au Canada.

12 Les programmes agricoles fédéraux et provinciaux devraient être plus axés sur la recherche relative aux répercussions environnementales de la production agricole.

Éducation, extension et information

13 Les organismes des secteurs public et privé devraient élaborer des mécanismes plus efficaces pour informer le grand public et les décideurs des avantages nets d'un soutien public à la conservation des terres humides.

14 Les associations vouées à la protection de la faune, de l'habitat et de la chasse ainsi que les groupes d'intérêt connexes devraient sensibiliser leurs membres à une exploitation responsable des ressources qui doit inclure le respect des préoccupations des propriétaires.

«Tout ce qui est en notre pouvoir doit être fait pour sauver les terres humides, même si cet objectif doit se traduire par des changements draconiens dans les pratiques agricoles. Cette question est devenue l'un des problèmes de gestion des ressources les plus urgents dans notre province. Nombre de personnes pourraient se sentir paralysées par l'immensité de la tâche qui nous attend, mais nous sommes prêts à affronter ces problèmes et nous le faisons. Les agriculteurs sont extrêmement préoccupés par les problèmes de l'environnement comme ceux des terres humides. Cependant, en admettant que nous ayons tout l'argent du monde pour protéger les terres humides, nous échouerions dans notre tâche si les agriculteurs ne comprenaient pas qu'il est de leur intérêt de protéger ces terres dans leurs prises de décisions quotidiennes concernant l'aménagement des terres.

Le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine est une étape révolutionnaire dans la gestion bilatérale de la faune. La protection de cette ressource exceptionnelle est cruciale. Ce plan, de même que l'Accord Canada-Saskatchewan sur la conservation des sols, est une étape primordiale dans la réalisation de l'objectif du développement durable.»

M. GRANT DEVINE, PREMIER MINISTRE DE SASKATCHEWAN

15 Les responsables provinciaux et territoriaux de l'éducation, les autres organismes compétents et les organismes non gouvernementaux devraient collaborer à la mise en place de programmes d'information et de sensibilisation propres à améliorer la compréhension de l'importance des terres humides et à sensibiliser les étudiants aux besoins et aux préoccupations particuliers des agriculteurs et des autres propriétaires.

16 Les pouvoirs publics devraient se doter de services d'extension plus efficaces pour aider les agriculteurs à prendre des décisions de gestion des terres qui intègrent les intérêts de la faune et de l'habitat à la production agricole.

Réforme des politiques agricoles

17 Les ministères et organismes fédéraux, territoriaux et provinciaux chargés de l'agriculture devraient mener à bien une évaluation de tous les programmes et politiques se rapportant à l'aménagement des terres agricoles et présenter les résultats aux Tables rondes nationale et provinciales sur l'environnement et l'économie.

18 Les Tables rondes nationale et provinciales sur l'environnement et l'économie devraient parrainer conjointement un atelier national réunissant tous les intéressés dans le but de formuler des recommandations particulières pour la modification des politiques et des programmes agricoles de manière à ce que tous les programmes et politiques favorisent la conservation des terres humides ou du moins ne leur nuisent pas.

19 Agriculture Canada devrait tenir compte, au cours de son Examen de la politique agricole, des recommandations du rapport «Bases communes» produit par Habitat faunique Canada.

20 Les ministères fédéral, territoriaux et provinciaux de l'Agriculture devraient conjointement concevoir et mettre en oeuvre un programme de protection du revenu des agriculteurs qui ne soit pas lié à la production des denrées de base.

21 La Commission canadienne du blé devrait réviser sa formule d'affectation de quotas en fonction du volume de la production plutôt que du nombre d'acres en production.

22 Les bénéfices annuels provenant de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest devraient être versés directement aux agriculteurs de façon à favoriser la diversification du cheptel et d'autres types de production alimentaire dans les provinces des Prairies.

23 Le programme d'établissement du couvert végétal d'Agriculture Canada en vigueur dans l'Ouest du Canada devrait être généralisé et prolongé de façon à ce que plus de terres à maigre rendement, y compris les terres humides, puissent être soustraites à l'ensemencement annuel.

Recommandations des entreprises

Pratiques des entreprises

24 Un code d'éthique environnementale destiné à chaque industrie devrait être rédigé.

25 Les entreprises canadiennes devraient adopter des politiques de prévention en matière d'environnement et d'utilisation des ressources naturelles, y compris les terres humides, et faire connaître efficacement ces politiques aux autres entreprises, aux pouvoirs publics et au public.

26 Les pratiques des entreprises et leur incidence sur les terres humides devraient être évaluées par la mise au point de mécanismes d'auto-évaluation comme les vérifications environnementales.

27 Des associations devraient être créées pour offrir des débouchés commerciaux susceptibles d'aider à obtenir un environnement sain et à protéger les terres humides.

Éducation et information

28 Les entreprises canadiennes devraient éduquer leurs employés sur la façon d'aborder les problèmes de l'environnement et de se conformer aux lois sur la protection de l'environnement. Elles devraient également leur faire comprendre les avantages de la mise en oeuvre de pratiques non dommageables pour l'environnement.

«Si nous voulons relever les défis qui se présentent à nous pour la conservation des terres humides, il nous faudra compter sur la capacité du secteur privé de prendre des initiatives, de définir l'ordre du jour en matière d'environnement et de réunir les fonds nécessaires pour faire le travail.

Nous devons commencer dès aujourd'hui.

Nous devons faire plus que de nous mettre au service de l'environnement seulement en paroles; nous devons faire plus que de nous pencher sur les problèmes et produire d'interminables recommandations qui resteront lettre morte parce qu'elles sont politiquement et économiquement irréalistes. Nous devons changer nos modes de pensée et notre style de vie.

Le changement ne sera pas facile.»

M. PETER VIVIAN, VICE-PRÉSIDENT, CONSEIL CANADIEN DES CHEFS D'ENTREPRISE

29 Les entreprises devraient établir, de concert avec les gouvernements, une liste des sources d'information pour aider le secteur industriel à comprendre les problèmes et les règlements relatifs aux terres humides et à trouver des solutions aux problèmes environnementaux connexes.

30 Les entreprises qui ont acquis une compétence en matière d'environnement au cours d'années de pratique dans le domaine de la protection et la gestion des terres humides devraient partager ce savoir.

Planification et gestion

31 Les entreprises canadiennes devraient entreprendre des recherches sur la création de terres humides aux fins de la gestion de la qualité de l'eau et faire la promotion de ces aménagements.

32 Les entreprises devraient intégrer à leurs plans des mesures globales d'atténuation des dommages, de restauration et d'amélioration des terres humides touchées par leurs activités.

33 De façon à optimaliser les retombées locales positives de la conservation et de l'utilisation des terres humides, des organismes privés locaux et régionaux devraient être constitués et appuyés.

34 La formation et la coordination de comités au sein d'organismes existants de gens d'affaires devraient être encouragées de façon à susciter l'intérêt pour la conservation des terres humides et les problèmes environnementaux connexes.

Recommandations de planification municipale et régionale

Établissement d'objectifs nationaux

35 Reconnaissant la valeur des terres humides, « Aucune perte nette des fonctions des terres humides » devrait devenir un objectif national au Canada.

36 Chaque palier de gouvernement au Canada devrait se doter d'un énoncé clair d'objectifs et de principes relativement à la conservation et à la protection des terres humides.

37 Toutes les administrations devraient être dotées d'une politique globale et de la législation relative aux terres humides exigeant des pouvoirs publics locaux qu'ils respectent le rôle des terres humides dans leurs mécanismes de prise de décision.

38 La conservation devrait être un objectif explicite dont la responsabilité devrait incomber à tous les organismes et ministères de l'État administrant des programmes affectant les terres humides, et tous les mécanismes d'évaluation des répercussions environnementales au Canada devraient respecter cet objectif.

39 Tous les paliers de gouvernement devraient se donner des objectifs pratiques et mesurables de protection et de préservation des terres humides et devraient collaborer à l'élaboration et à la mise en place de mécanismes permettant de les atteindre, incluant l'acquisition de lieux stratégiques particuliers.

Sensibilisation à l'environnement et éducation du public

40 Les rôles des terres humides devraient être portés à la connaissance du public et des décideurs grâce à la collaboration des gouvernements, des organismes non gouvernementaux, des établissements d'enseignement et des médias.

41 Les ministères de l'Éducation devraient élaborer des modules d'enseignement sur l'éthique de l'environnement et le développement durable, y compris des sections sur les terres humides.

42 Tous les urbanistes devraient comprendre les principes de base de l'écologie. Ces principes devraient être intégrés aux cours universitaires sur l'urbanisme et être un critère d'admission à des associations canadiennes d'urbanistes. Cette formation devrait également être incluse dans les programmes de perfectionnement professionnel.

43 Toutes les associations canadiennes d'urbanistes devraient incorporer à leur code d'éthique professionnelle l'obligation de sauvegarder et de protéger l'environnement.

Soutien à la prise de décisions locales

44 Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux devraient accorder des subventions aux pouvoirs publics locaux, aux organismes non gouvernementaux, aux groupes voués à la conservation et aux autres parties intéressées pour assurer l'accès à l'information, aux conseils, à la compétence et l'aide juridique nécessaires pour intervenir dans les questions relatives à l'aménagement des terres humides.

45 Les organismes nationaux non gouvernementaux compétents en matière de terres humides devraient accorder leur aide aux organismes locaux lorsqu'il convient d'intervenir dans des différends d'importance locale ou régionale ayant trait à l'aménagement de terres humides.

46 Les activités des organismes voués à la conservation devraient être reconnues comme étant bénéfiques à la collectivité de façon à ce que, en qualité de sociétés à but non lucratif, ils puissent plaider leur cause auprès des responsables sur un pied d'égalité avec les organismes du secteur privé.

47 Le public devrait être incité à participer efficacement dès le départ aux décisions concernant les terres humides locales. Cette recommandation nécessite la consultation du public par les gouvernements et ceux qui envisagent la mise en valeur de terres humides.

«Nous considérons comme une priorité nationale notre collaboration étroite et continue avec le Canada en vue de la mise en oeuvre du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine. Nous avons une longue expérience de la collaboration pour résoudre les problèmes relatifs aux ressources naturelles. Pendant des décennies, par exemple, le Canada et les États-Unis ont collaboré à la recherche sur la sauvagine et à sa protection. Nos plans de préservation de l'habitat bénéficient de l'apport d'un nouvel organisme: le Conseil nord-américain de la conservation des terres humides (États-Unis). Ce conseil fera des recommandations sur l'acquisition et la restauration des terres humides aux États-Unis de façon à favoriser les regroupements et à atteindre les objectifs du président Bush qui considère comme un impératif moral la protection, la récupération, la restauration et le renouvellement des terres humides - héritage propre à inspirer tous les citoyens d'Amérique du Nord.»

M. DON KNOWLES, SOUS-SECRÉTAIRE ADJOINT, DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR DES ÉTATS-UNIS

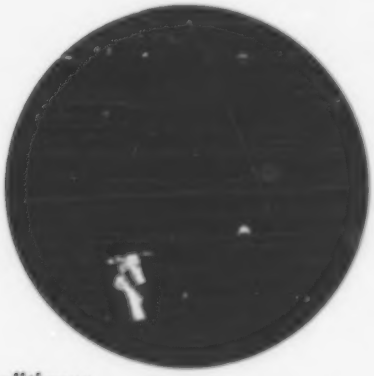

Pouvoirs législatifs et politiques

48 Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux devraient préparer des stratégies de développement durable pour disposer d'un cadre général de planification de l'aménagement du territoire, du développement économique et de la conservation à chaque palier de décision.

49 Dans chaque province et territoire, il conviendrait d'établir un système global des secteurs de planification régionale dont les limites tiendraient compte des caractéristiques naturelles comme les bassins hydrographiques. On disposerait ainsi d'unités géographiques convenables pour l'établissement de plans d'aménagement du territoire fondés sur les écosystèmes et pour la coordination des plans municipaux d'utilisation et de conservation des ressources.

50 Les gouvernements de chaque province et territoire devraient établir un cadre général pour l'aménagement du territoire, et une politique de conservation ayant force de loi pour régir à la fois les plans et programmes des ministères et organismes gouvernementaux et la planification régionale et locale de l'aménagement du territoire.

51 Les gouvernements et leurs organismes devraient être tenus de respecter les mêmes règles que les propriétaires fonciers.

52 Les gouvernements devraient avoir recours à des lois ou à des règlements de préférence à des mécanismes moins efficaces comme les directives ou les lignes directrices pour régir l'utilisation des terres humides. Mentionnons à titre d'exemple:
- Loi sur la préservation des terres agricoles
- Législation des États-Unis du "Title 404"
- Charte des droits de l'environnement

53 Le fardeau de la preuve concernant les décisions d'utilisation des terres humides devrait être renversé et l'on devrait établir un processus obligeant les promoteurs d'un projet à prouver qu'il n'y aura aucune perte notable relativement à l'objectif global de « aucune perte nette des fonctions des terres humides ».

Modification des politiques et programmes en place

54 Les gouvernements devraient éliminer les politiques et les subventions destinées à des programmes qui encouragent directement la destruction des terres humides et devraient réaffecter les fonds à la préservation et à la restauration des terres humides (p. ex. utilisation de systèmes de quotas et de règlements applicables au morcellement des terres, révision des tarifs marchandises et subventions au défrichage et à l'assèchement des terres).

55 Tous les programmes et politiques du gouvernement devraient être passés en revue pour déterminer s'ils n'encouragent pas la dégradation des terres humides et être modifiés ou supprimés si on juge qu'ils leur nuisent.

Instruments de gestion

56 Les gouvernements devraient fournir une base complète de données sur la fréquence, les caractéristiques et les tendances d'utilisation des terres humides à l'appui d'une meilleure intégration des valeurs et fonctions des terres humides à la prise de décision à tous les échelons.

57 Le gouvernement fédéral, en collaboration avec les autres gouvernements et les organismes non gouvernementaux, devrait élaborer des procédures d'évaluation plus efficaces pour les terres humides afin de remplacer les analyses traditionnelles coûts-avantages et de démontrer avec pertinence toute la gamme des rôles joués par les terres humides.

58 Les effets cumulatifs de nombreuses pertes de petites terres humides sont importants et l'on sait trop peu sur les conséquences et sur la façon de compenser ces pertes. Les gouvernements devraient tenir compte de ces effets cumulatifs dans leur planification. En outre, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux devraient financer la recherche sur l'évaluation de meilleures méthodes de planification pour traiter des effets cumulatifs.

59 Des solutions de rechange à l'affrontement devraient être explorées et encouragées (p. ex. médiation, stratégies de gestion en collaboration); l'on devrait mettre en place des mesures incitatives pour encourager la conservation des terres humides et lever les obstacles.

60 On devrait faire un plus grand usage des avertissements, des servitudes de conservation et d'autres instruments pour promouvoir la conservation des terres humides.

61 Il conviendrait d'explorer la possibilité d'utiliser le système fiscal pour indemniser ceux qui assurent la conservation et la protection de terres humides.

62 En collaboration avec l'entreprise privée et les organismes non gouvernementaux, les gouvernements devraient continuer à avoir recours à l'acquisition comme instrument sélectif de conservation des terres humides prioritaires, en particulier celles qui sont menacées dans l'immédiat.

Recommandations pour la conservation de l'environnement et de la faune

Politique et législation

63 La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, en collaboration avec des partenaires fédéraux, provinciaux, territoriaux, municipaux et du secteur privé devrait établir un Groupe de travail sur les terres humides constitué de représentants intersectoriels, de l'université, ainsi que des organismes publics et non publics, et chargé de faciliter l'élaboration des politiques globales de soutien des terres humides du Canada auprès de tous les organismes responsables d'ici avril 1991.

64 En raison du caractère pluridisciplinaire des Tables rondes, les recommandations qu'elles formulent devraient être présentées aux paliers les plus élevés du pouvoir en l'absence de mécanismes de résolution des conflits d'aménagement du territoire.

65 Les règlements existants sur les terres humides devraient être appliqués et renforcés par un budget adéquat.

Planification et évaluation

66 La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie devrait en outre recommander au Groupe de travail sur les terres humides d'élaborer un Programme canadien de conservation des terres humides et un Plan pour un réseau canadien des terres humides.

67 Les pouvoirs publics fédéraux, provinciaux et territoriaux devraient travailler à partir de ce Plan pour un réseau canadien des terres humides.

68 Toutes les administrations publiques du Canada devraient reconnaître la valeur de l'approche holistique à la conservation des terres humides et le rôle des terres humides relativement aux autres utilisations des terres.

69 L'élaboration de stratégies communautaires de conservation devrait être encouragée par tous les paliers de gouvernement.

«Il est essentiel d'adopter les mécanismes appropriés si nous voulons prendre de bonnes décisions et nous pensons que le Conseil nord-américain de la conservation des terres humides (Canada) apportera une contribution non négligeable aux décisions qui touchent l'avenir de notre environnement. Le gouvernement fédéral s'est engagé à faire du Canada d'ici l'an 2000 le pays le plus favorable à l'environnement du monde industrialisé. Ce nouveau Conseil examinera les propositions de projets et de programmes qui seront financés dans le cadre du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine et conseillera le ministre fédéral de l'Environnement concernant leurs implications et répercussions.»

M. LEN GOOD, SOUS-MINISTRE, ENVIRONNEMENT CANADA

Application de programmes

70 Les programmes de conservation des terres humides devraient préserver et favoriser la diversité biologique et les fonctions des terres humides pour en protéger les avantages au profit de la société et de la faune.

71 Les programmes réussis de développement durable dans les terres humides, en particulier ceux qui ont trait à des secteurs de ressources communes comme les oiseaux migrateurs et les poissons, devraient être présentés aux autres pays.

Éducation et sensibilisation

72 Il conviendrait de mettre au point et de présenter des programmes d'éducation et d'information à des groupes cibles comme les propriétaires, les législateurs et les spécialistes qui ont un rôle à jouer en matière de conservation et d'aménagement des terres humides.

Recherche et évaluation

73 La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie devrait également amener un Groupe de travail sur les terres humides à établir un rapport sur les besoins et priorités à l'échelle nationale en matière de recherche sur les terres humides afin d'orienter les activités de recherche futures à tous les échelons du secteur public.